



Communiqué de presse
Paris, le 4 avril 2018

**L'État et la Région Île-de-France lancent un appel à projets,
SÉSAME Filières PIA
pour soutenir les transferts de technologie au bénéfice
de ses 7 filières stratégiques**

Avec « *SESAME Filières PIA* », l'Etat et la Région Île-de-France lancent un appel à projets, opéré par Bpifrance, afin de soutenir la structuration de filières économiques et renforcer la compétitivité scientifique et technologique de l'Île-de-France.

Lancé conjointement par l'Etat et la Région Île-de-France dans le cadre de l'enveloppe régionalisée du PIA 3, l'appel à projets « *SESAME Filières PIA* », vise à développer les compétences technologiques franciliennes au service des PME en finançant les projets les plus ambitieux, portés prioritairement par des organismes et établissements d'enseignement supérieur et de recherche dont les coûts de structuration sont *a minima* de 1 million d'euros par projet.

Le montant du soutien public sera d'un maximum de 2 millions d'euros par projet sélectionné, versé à parts égales sous forme de subventions et d'avances récupérables.

Un levier pour renforcer la compétitivité scientifique et technologique des filières stratégiques franciliennes

L'appel à projets s'adresse prioritairement aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche, mais est également ouvert à des entreprises et structures dont les projets associent étroitement des organismes de recherche.

Les projets attendus, qu'il s'agisse de plateformes technologiques ouvertes aux PME/ETI ou de projets intégrant une dimension RDI doivent contribuer à l'animation et à la structuration des filières stratégiques et domaines d'intérêt majeur de la Région Ile-de-France¹ :

- Aéronautique, spatial et défense ;
- Agriculture, agro-alimentaire et nutrition, sylviculture ;
- Automobile et mobilités ;
- Numérique (dont big data, calcul haute performance, industries culturelles et créatives, infrastructures numériques, internet des objets, fintechs, logiciels, réseaux, smart grids...) ;
- Santé (dont biotechnologies, dispositifs médicaux, silver économie) ;
- Tourisme, sport et loisirs ;
- Région – Ville durable et intelligente (dont éco-activités, énergies, bio-matériaux, (re)construction durable, déchets, smart cities, services).

Une attention particulière sera également portée aux cinq thématiques suivantes : l'industrie du futur, la fabrication additive, la cybersécurité, l'intelligence artificielle et la robotique.

Un appel à projets novateur et impactant au service de l'innovation

Doté de 57 milliards d'euros, le Programme d'investissements d'avenir (PIA), piloté par le Secrétariat général pour l'investissement, a été mis en place par l'État pour soutenir les projets contribuant à l'augmentation de la croissance potentielle de la France. Le troisième volet du PIA, le PIA3, s'inscrit dans le cadre du Grand Plan d'Investissement (GPI) présenté par le Premier ministre le 25 septembre 2017.

Avec « *SESAME Filières PIA* », l'Etat comme la Région Île-de-France et leur opérateur Bpifrance ont fait le choix d'une démarche :

- **Novatrice** : l'Ile de France a, pour ce premier appel à projets, fait le choix de soutenir en priorité des plateformes et outils de recherche et développement à forte valeur technologique au service de l'ensemble des acteurs et de ses filières stratégiques ;
- **Transformante** : en agissant ainsi en amont de la chaîne d'innovation de ses filières clés, l'Ile de France ambitionne de permettre aux entreprises de son territoire d'accéder aux meilleurs équipements et expertises les plus en pointe et de lever des verrous technologiques cruciaux ;
- **Fédératrice** : les projets retenus impliqueront l'ensemble de l'écosystème de la filière industrielle ciblée : laboratoires, entreprises, organismes de soutien aux transferts de technologie et à l'innovation... et auront de ce fait un effet structurant, fédérateur et intégrateur.

¹ <https://www.iledefrance.fr/fil-presidence/labellisation-domaines-interet-majeur-region-ile-france>

Un site en ligne pour déposer son dossier

Les entreprises candidates déposeront leur dossier en ligne à l'adresse suivante :

<http://leaderPIA.iledefrance.fr/SESAME-Filieres-PIA>

Ce premier appel à projets est ouvert du 4 avril au 20 juin 2018. A cette date, la sélection des meilleurs projets sera effectuée par les services de la Direccte, de la Délégation Régionale à la recherche et à la technologie et de la Région Île-de-France, sur la base des instructions de dossiers qui seront réalisées par l'opérateur Bpifrance.

L'Île-de-France, acteur clé de la R&D au service de l'emploi et de la croissance française

« *SESAME Filières PIA* » s'inscrit dans le cadre du troisième volet du Programme d'investissements d'avenir (PIA) porté par l'Etat et dans celui de la stratégie régionale en faveur de la recherche, du transfert de technologie et de l'innovation. Il participera du soutien régional aux équipes de recherche du territoire, dans la continuité notamment des équipements scientifiques et technologiques SESAME.

L'Île-de-France joue un rôle moteur pour l'emploi et la croissance française, tant par son poids économique que par son rayonnement. Première région économique d'Europe et la troisième au monde, derrière Tokyo et New-York, l'Île-de-France est un territoire d'innovation, qui concentre 40% des activités de R&D de l'hexagone, et qui bénéficie d'une attractivité internationale.

Contacts presse

Région Ile-de-France :

Amélie Ghersinick – amelie.ghersinick@iledefrance.fr – Tél : 01 53 85 73 11

Préfecture de Paris et d'Île-de-France

Tél : 01 82 52 40 25 / pref-communication@paris.gouv.fr

<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>

 [@Prefet75_IDF](https://twitter.com/Prefet75_IDF)

Service communication Direccte d'Ile-de-France

Direction régionale des entreprises, de la concurrence, du travail et de l'emploi

idf.communication@direccte.gouv.fr

Bpifrance

Laure Schlagdenhauffen - laure.schlagdenhauffen@ext.bpifrance.fr – Tél : 01 41 79 85 38